



- EVENEMENT EUROPEEN -

Collectivités locales européennes : Financer le développement urbain à l'ère des crises 16 & 17 janvier 2014 Paris - France

Point de départ

Au sein de l'Union européenne, les collectivités locales sont, en moyenne, responsables de 65% des dépenses publiques. Elles constituent en ce sens l'un des principaux moteurs des économies nationales et sont des interlocuteurs de poids, impactés, directement et en premier lieu, par la financiarisation des investissements qui se fait au détriment de l'économie réelle.

Depuis la fin des années 1970, et au gré des crises systémiques, les mutations du tissu institutionnel, économique et social européen, ainsi que ses ajustements aux impératifs de la mondialisation, ont conduit les collectivités territoriales à une vulnérabilité multidimensionnelle accrue, concomitante du tarissement des sources traditionnelles de financement alors même qu'elles rencontrent des pressions exponentielles liées notamment aux enjeux migratoires, de rénovation urbaine, de sécurité et souveraineté alimentaires, de creusement des inégalités, de vieillissement de la population et de nécessaire transition sociale et écologique des modes de consommation et de production.

La gouvernance de l'Union européenne et de ses États membres se voit aujourd'hui vivement interpellée par ces mutations et les risques associés. Principales actrices du développement, les collectivités locales européennes ont pour autant l'occasion de soutenir de nouveaux cadres de pensée et d'action concernant la création et la revalorisation des richesses produites sur le continent (biens et services, mais également lien social, sécurité sociale, échanges non monétaires, bénévolat, travaux domestiques, etc.), en particulier en impulsant des initiatives de développement endogène et des logiques de coopération ville-à-ville s'inscrivant dans le long terme.

De par leurs liens étroits de proximité, de mobilisation et de dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire, ces collectivités sont les plus à même de promouvoir un programme de développement urbain désirable, partagé par tous et aménagé pour tous, suivant une stratégie de moyens et de *capabilités* forcément différenciée.

Reste à rendre visibles et lisibles les dynamiques, mécanismes et instruments à l'œuvre dans les initiatives portées aujourd'hui par les collectivités européennes, de démontrer et renforcer leurs compétences et coopérations, d'identifier leurs besoins ainsi que les opportunités à saisir et les exemples desquels s'inspirer. Et de proposer, par là, un pacte social-territorial renouvelé avec l'ensemble des parties prenantes endo- et exogènes au périmètre de leur mandat.

***REsolutions* - Un programme mondial pluriannuel animé par les Villes et décliné en Europe**

En réponse aux débats engagés, et face à la complexité des choix à opérer, des savoirs et savoir-faire à mobiliser et des conditions et prérequis à poser distinctement, le FMDV, réseau international d'autorités locales traitant spécifiquement et de manière opérationnelle du financement du développement urbain, a choisi de lancer, conjointement avec Metropolis et Cités et Gouvernements Locaux Unis, le programme mondial « *REsolutions - Repenser les solutions économiques pour financer les Villes* ».

Décliné régionalement, afin de se tenir au plus près des besoins et spécificités continentales et locales, *REsolutions* entend fédérer et mobiliser les acteurs urbains, capitaliser et transférer les connaissances et expériences pertinentes de stratégies et mécanismes hybrides de financement du développement local aux fins de renforcer les capacités des territoires et des acteurs locaux.

Le programme se fixe pour échéance le Sommet des Nations Unies Habitat III qui se tiendra à Istanbul en 2016 et réunira l'ensemble des parties prenantes de l'urbain pour programmer l'agenda collectif du développement des Villes.

Organisé en phases successives sur les 3 années du processus opérationnel de préparation à Habitat III et à l'adoption d'une pluralité de stratégies et d'instruments éco-financiers durables par les Villes et leurs partenaires, ***REsolutions* proposera des séminaires, des publications, des formations dédiées ainsi que l'implantation et la mise en oeuvre de projets pilotes** sur territoires volontaires, à partir des études de cas analysées et des coopérations et débats engagés au cours de son déploiement.

La Région Ile-de-France s'est engagée, pour l'année 2013-2014, à prendre le leadership de *REsolutions Europe* et se propose de convier au débat les collectivités européennes lors d'une première conférence d'échange et de positionnement, organisée à Paris, les 16 et 17 janvier 2014.

Première étape du programme à l'échelle européenne, la rencontre permettra, outre le lancement de *REsolutions Europe*, le débat autour d'un état des lieux du financement des autorités locales européennes qui servira de point de référence pour l'évaluation en 2016 des résultats de *REsolutions*.

Egalement les contributions des différents participants, en provenance d'horizons culturels et professionnels multiples, autoriseront l'identification de premières pistes d'instruments de financement inspirants et de coopérations et de dialogues soutenus entre acteurs de l'urbain pour les trois années à venir.

Un séminaire évolutif, à spectre large et cohérent : base d'échanges et d'expérimentations durables

La rencontre sera organisée sur deux journées, sous forme de plénières thématiques et de groupes de travail spécifiques focalisant l'attention sur certains instruments (étude de cas), chaque fois discuté par un chercheur recontextualisant les expériences similaires et animant les échanges avec les participants.

L'évènement vise à mettre en valeur, de manière opérationnelle et stratégique, des initiatives innovantes de financement et de renforcement des économies locales déjà expérimentées dans le but d'inspirer des démarches similaires sur d'autres territoires : fiscalité verte, fonds d'investissement de proximité, PPP innovants, systèmes de péréquation territoriaux, alliances pour des émissions obligataires groupées, valorisation des externalités positives, efficacité d'instruments comptables et de gestion, nouveaux instruments économiques et budgétaires comme les monnaies locales ou le budget participatif, stratégies du bien commun (Community Land / Energy Trusts) ou thématiques comme les Transition Towns ou l'économie circulaire, ...

Examinés dans le détail qualitatif et quantitatif de leur structuration, fonctionnement, coûts et effets, les instruments et leviers du financement local en Europe seront analysés suivant deux tendances : le financement dit « institutionnel » et le financement dit « endogène ».

A ces deux axes de réflexion stratégique viendra s'ajouter un troisième axe transversal qui portera sur la coopération ville-à-ville en Europe comme dispositif de résilience des territoires.

La représentativité et l'équilibre entre les différents acteurs (chercheurs, société civile, administrations publiques, secteur privé entrepreneurial et financier, institutions internationales ou nationales) oeuvrant à différentes échelles (locale, nationale, régionale ou internationale) seront recherchés afin de co-construire et concilier les stratégies et mécanismes globaux et locaux de financements durables relevant d'objectifs économiques, écologiques et sociaux tels que la promotion de l'entrepreneuriat responsable, l'innovation sociale, l'emploi durable, l'inclusion sociale, le bien-être, la préservation des écosystèmes, la souveraineté alimentaire, la transition énergétique, etc.

Les questions auxquelles les participants chercheront à répondre sont de plusieurs ordres.

En voici quelques-unes :

- ✓ *Comment les partenaires institutionnels et financiers européens se sont adaptés au contexte de la crise européenne et systémique pour répondre aux besoins des territoires ?
Suivant quelle écoute, quelles modalités, pour quels résultats ? (Etat des lieux, études de cas et de bonnes pratiques, enseignements, impacts qualitatifs, quantitatifs, croisés et intégrés, difficultés, opportunités)*
- ✓ *Sur et vers quels types de partenariats, d'initiatives et de mécanismes locaux de financement les autorités locales s'appuient et se tournent-elles aujourd'hui ? (Tendances, perspectives, programmes en cours, faiblesses, insuffisances ou au contraire performance, stabilité, capacité de rebond et d'adaptation)*
- ✓ *Quelles stratégies et instruments de financement mettre en place ou améliorer/adapter (format, structuration, fonctionnement, gouvernance) pour favoriser :*
 - *un dynamisme des territoires (attractivité, productivité multidimensionnelles)*
 - *le financement des politiques sectorielles-clefs comme les services de base, l'emploi, la formation, la transition écologique et sociale (performance énergétique, habitat, modes de consommation et de production durables, etc.),*
 - *un dynamisme économique et financier local (renforcement des synergies, réindustrialisation, circuits-courts, pôles de coopération locaux, investissements)*

- *et une péréquation solidaire entre territoires et bassins de vie (solidarité territoriale)*
- ✓ *Quelle intégration de ces mécanismes/outils dans les politiques de coopération décentralisée et ville-à-ville ?*
- ✓ *Quels axes de transformation des cadres de financement institutionnels, mais également techniques et opérationnels préconiser, mettre en œuvre ?*
- ✓ *Quelles conditions réunir pour le transfert et la répliquabilité des expériences réussies ?*
- ✓ *Quels sauts d'échelle possibles et souhaitables ?*
- ✓ *Quels rôles de la société civile et des parties prenantes dans un tel contexte de crise protéiforme et multidimensionnel ? Pour quel projet de territoire ?*

Le séminaire n'a pas pour ambition de répertorier avec exhaustivité l'ensemble des instruments existants sur le territoire européen mais bien de qualifier, positionner et illustrer clairement les approches de financements « institutionnels » et « endogènes » comme deux approches articulées et complémentaires.

Il constitue aussi une opportunité pour relayer l'importance d'une prise de conscience par les citoyens et les acteurs urbains des enjeux et de leur rôle déterminants dans la définition du projet économique et financier du territoire.

La rencontre promeut des pistes de solutions pour des Villes résilientes, au sein d'une Europe renforcée et dont les territoires communiquent et interagissent.

A l'issue du séminaire, sera présentée **une feuille de route** ouvrant la voie à la mise en place d'un agenda européen conjoint, mobilisant et articulant des groupes de travail déjà existants dans les différents réseaux ou spécifiquement créés, qui s'engageraient à approfondir les réflexions et les savoirs sur les solutions de financement endogène et hybride des territoires et leur opérationnalisation concrète.

En outre, le séminaire donnera lieu à **une publication début 2014** portant sur les mécanismes de financements institutionnels et endogènes existants et les conditions de leur répliquabilité.

Des recommandations de réformes seront par ailleurs produites pour nourrir les axes de plaidoyer de CGLU et Metropolis auprès des institutions européennes, au sein de la Campagne urbaine mondiale d'UN Habitat, et ainsi faciliter le positionnement des villes dans les négociations des Objectifs de Développement Durable post Rio+20 et pour la tenue du Sommet des Villes lors d'Habitat III.

Thèmes abordés

A/ Instruments institutionnels, bancaires et obligataires en Europe : Etat des lieux, opportunités et potentiels

Cet axe de travail explorera en Europe les relations institutionnelles actuelles entre collectivités locales et réseaux de financement publics et privés et les effets de leviers rendus possibles par une nouvelle « ingénierie financière ». Seront abordés les dispositifs de financements européens en place et les collaborations opérées avec des partenaires internationaux (mécanismes de développement propre par exemple), régionaux (la Banque Européenne d'Investissement) et nationaux (les Banques publiques d'investissements, les Fonds de développement locaux, etc.).

Les expériences d'agences de financement des investissements locaux (via des émissions obligataires « solidaires ») inspirées des expériences nordiques telles que la *Kommuninvest* suédoise, la *MuniFin* finlandaise, la *Kommunalbanken* norvégienne seront présentées, et d'autres dispositifs de type appel public à l'épargne.

B/ L'économie locale, vecteur de résilience face aux mutations des territoires

L'hybridation des sources de financement aujourd'hui mieux intégrée dans la pensée locale du fait des effets directs de la crise systémique doit encore trouver à s'exprimer au travers de pratiques et d'expériences répliquées et appropriées localement.

Cet axe analysera différents mécanismes et outils de financements endogènes qui ont été développés en Europe au service d'économies locales renforcées. Il s'agira ici d'ouvrir le débat sur les axes du renouveau de la pensée économique locale, d'identifier, caractériser et renforcer une économie et un financement complémentaires des orientations traditionnellement préconisées et qui agissent suivant des objectifs, des règles et des politiques parfois mieux adaptées aux enjeux locaux de transition durable et résiliente des territoires.

Quelles expériences concrètes de Partenariat publics privés « exemplaires » ? Quelle mobilisation de l'épargne locale via des produits solidaires de banques coopératives et communautaires ? Quels fonds d'investissement territoriaux solidaires ? Quels potentiels et impacts des monnaies locales et complémentaires et des nouveaux indicateurs de richesse ?...

A travers l'illustration, il s'agira également de repenser la fiscalité locale (verte) ; de revoir la question foncière et la gouvernance locale (*Community land trusts* en Belgique) ; d'étudier les échelles de gouvernance et les systèmes de péréquation mis en œuvre sur des territoires élargis (les nouveaux échelons territoriaux, les zones économiques spécifiques) ; ou encore d'analyser la question du financement de la transition énergétique via l'exploration des coûts de l'inaction ou la mutualisation des ressources et les réseaux d'acteurs suivant un nouveau contrat social-territorial.

C/ Coopération et association des territoires : pour une solidarité renforcée et de long terme en Europe

Cette approche présentera et analysera les dispositifs de solidarité et d'échanges existants entre territoires au sein d'une Europe élargie et pour laquelle la collaboration transfrontalière et inter-régionale offre de nouvelles perspectives de développement urbain.

Deux approches complémentaires de solidarité territoriale seront étudiées ici : la coopération décentralisée et transfrontalière (accords de coopération, réseaux de villes etc.) et les structures intercommunales et métropolitaines.

Ces dispositifs et initiatives de coopération ou d'association seront explorés de manière à identifier les effets de leviers économiques et financiers qu'elles peuvent engendrer pour le développement local, mais également les difficultés et blocages rencontrés.

A travers l'analyse des politiques de soutien et des méthodes de gouvernance mises en place, cet axe de travail cherchera à identifier en quoi et comment la coopération entre territoires en Europe renforce les solidarités et facilite la résilience économique et financière des territoires.